



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation sur la station thermale des Camoins

Question écrite n° 14749

Texte de la question

M. Didier Parakian attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur la situation de la station thermale des Camoins-les-bains. Située dans le 11e arrondissement de Marseille sur sa circonscription électorale, la station thermale des Camoins dont l'activité avait débuté en 1862, a totalement cessé ses activités au mois d'avril de l'année 2023. Elle a subi de plein fouet la crise de la covid-19 qui a engendré un arrêt complet de l'activité pendant de nombreux mois mais également la forte hausse des prix de l'énergie. Véritable moteur économique et garante du dynamisme du 11e arrondissement de Marseille, la cure thermale répondait surtout à un enjeu majeur de santé et de bien-être de la population. Les curistes venaient de toute la région, de Corse mais aussi de Belgique pour soigner leurs maladies chroniques. Aussi, il souhaite l'interpeller afin que toutes les parties prenantes puissent étudier ensemble une éventuelle reprise de l'activité thermale des Camoins, la seule de Marseille.

Données clés

Auteur : [M. Didier Parakian](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (1^{re} circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14749

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 janvier 2024](#), page 646

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)